

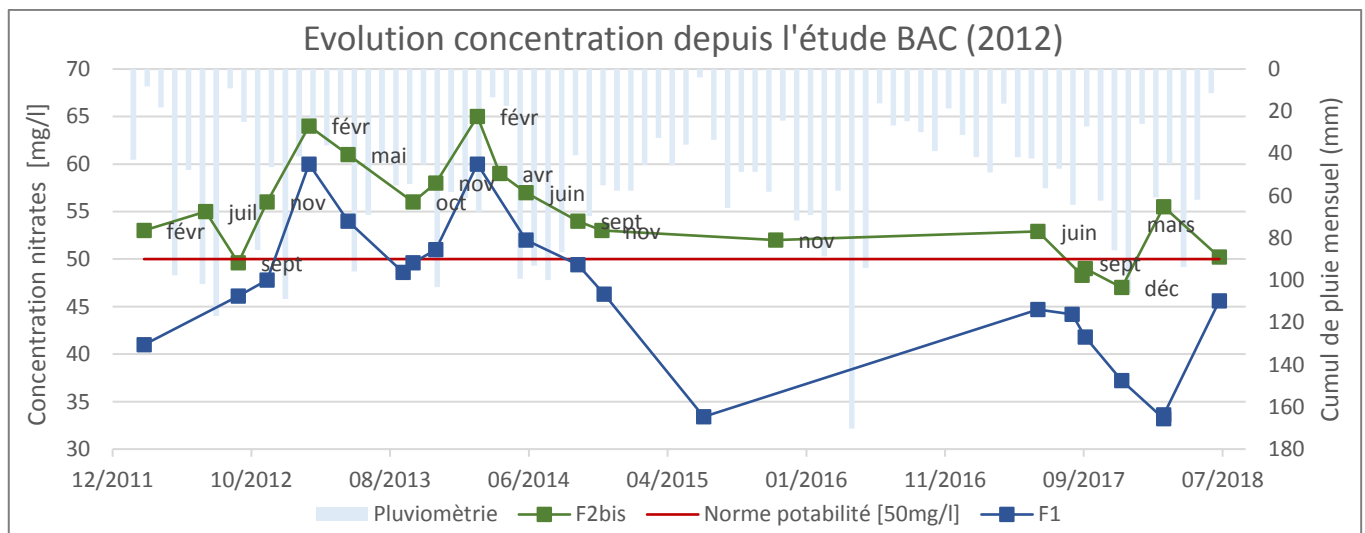
## New du Bassin d'Alimentation de Captages d'Auger-Saint-Vincent (BAC) :

Depuis 2015, un **programme d'actions** est animé sur ce territoire afin de préserver la ressource en eau des captages d'eau potable à Auger-Saint-Vincent, l'enjeu étant de réduire les teneurs en nitrates et en produits phytosanitaires des captages prioritaires. Pour se faire des **actions urbaines** (zérophyto, mise en conformité des assainissements collectifs et non collectifs, etc.), artisanales et **agricoles** ont été développées sur ce territoire. Cette news est produite afin de partager les actions réalisées sur le BAC et plus particulièrement les actions agricoles. Pour avoir plus d'informations sur les actions globales menées sur le BAC, vous pouvez consulter la page du SAGEBA : <https://bassin-automne.fr/contrat-global/bac-dauger-saint-vincent/>

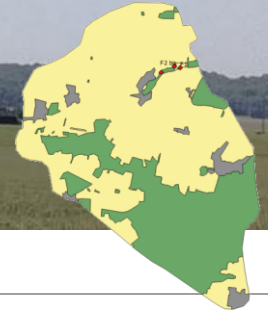
## Suivi de la qualité de l'eau des captages prioritaires F1 et F2bis :

△ Dans la dernière news (mars 2018), les concentrations en nitrates du 14/03/2017 des captages F1 et F2bis ont été inversées. Les derniers prélèvements sur les eaux brutes des captages F1 et F2bis ont été réalisés le 12 juillet 2018 :

Dates de prélèvement	Captage F1			Captage F2BIS	
	14/03/2018 - analyse ARS	14/03/2018	12/07/2018	14/03/2018	12/07/2018
Concentration en nitrates [mg/l]	33,6	33,2	45,6	55,5	50,2
Concentration méta-zachlor [µg/l]	0,012	0,02	0,016	0,013	0,018
Concentration en diméthachlore [µg/l]	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005
Autre molécule quantifiée : Oxadixyl [µg/l]	0,011	/	/	/	/



Suite aux fortes précipitations de cet hiver, les concentrations en nitrates dans les captages ont augmenté. Le captage F2bis a réagi rapidement avec une augmentation dès mars et une diminution lors du dernier prélèvement en juillet. Au contraire, pour le captage F1, l'augmentation en nitrates est détectée qu'à partir de cet été. Les concentrations en substances actives restent en dessous des seuils de potabilités (0,1 µg/l). Lors de l'analyse par l'ARS en mars 2018, l'oxadixyl a été détectée au captage F1. Cette molécule n'est plus autorisée depuis 2003 : sa présence témoigne d'un phénomène de déstockage de la molécule dans le sol et de la lenteur de sa dégradation.



Restitution Essais Colza Associé, réunion du 29 mai 2018 :

Les premiers résultats sur la conduite de l'association colza-légumineuses (lentille ou féverole) ont été présentés en présence de Bruno Schmitt de la Chambre d'Agriculture de l'Oise. Ce suivi n'a pas montré de différence significative sur les **reliquats\*** en période drainante. Cependant en moyenne, la fertilisation a été diminuée de 20 unités d'azote par rapport à ce qui était conseillé d'appliquer par le bilan azoté. Les essais seront poursuivis pour la campagne suivante avec l'analyse de l'impact sur le rendement et sur le **reliquat\*** en entrée hiver 1 an après l'implantation de l'association.

Bilan Contrat Azote, réunion du 21 juin 2018 :

Depuis 3 ans un observatoire de la gestion de l'azote et de ses transferts est mis en place sur le BAC avec le Contrat Azote. Par ce contrat, 3 **reliquats\*** par an sont financés aux agriculteurs par l'AESN et le SIAEP d'Auger-Saint-Vincent. En échange l'agriculteur s'engage à respecter un pilotage de la fertilisation conforme à la directive nitrates. Depuis 2015, 19 agriculteurs se sont engagés. Au total, 288 **reliquats\*** ont été effectués sur 38 parcelles. Ce suivi a permis de mettre en exergue les conduites les plus à risque pour le transfert d'azote en période drainante (rotations blé de colza ou blé de pois par exemple). Ce premier Contrat Azote constituait une phase de diagnostic, une phase d'actions est maintenant proposée pour les 3 prochaines années en associant au Contrat Azote des objectifs de conduite notamment sur les intercultures ainsi que des formations sur la gestion de l'azote.

Journée Porte Ouverte SCEA Clos Bernard – Journée de lancement SYMBIOSE :

Le 29 juin, les Bio en Hauts de France ont organisé une journée réunissant une 100<sup>aine</sup> de personnes sur la thématique « *Pour des systèmes innovants et durables, une filière légumineuses bio ?* ». La matinée a été consacrée à des conférences sur l'intérêt et la valorisation des légumineuses et tout au long de l'après-midi des ateliers et démonstrations étaient proposés (écimeuse, autochargeuse, trieur, effeuilleuse à luzerne). Ce fût également l'occasion d'inaugurer la mise en route du séchoir polyvalent à basse température utilisé dans le cadre de la filière luzerne développée sur environ 100 ha autour du BAC. Ce séchoir permet d'améliorer la valorisation de la luzerne produite en préservant ses qualités nutritionnelles. Il offre également l'opportunité aux agriculteurs de se diversifier vers de nouvelles cultures à bas niveau d'intrants.



Suivi destruction Luzerne :

Depuis le printemps 2018, des **reliquats\*** sont effectués afin de suivre la minéralisation de l'azote après le retournement de la luzerne. En effet, cette légumineuse implantée pour environ 3 ans, fixe l'azote de l'air et le libère progressivement après sa destruction. Plusieurs modalités sont étudiées sur une même parcelle conduite en AB pour connaître l'influence de la période et du mode de destruction sur la minéralisation, et ainsi identifier la meilleure conduite pour valoriser au mieux l'apport azoté de la luzerne.

\*Reliquat : mesure de la quantité d'azote minéral présente dans le sol à un instant t, effectuée sur 90 cm. Elle prend en compte l'azote nitrique ( $\text{NO}_3^-$ ) et l'azote ammoniacal ( $\text{NH}_4^+$ ) Cette mesure a plusieurs intérêts selon la période :

- ❖ Reliquat Sortie Hiver : donne l'état des réserves d'azote minéral après la période drainante ; permet d'ajuster les fertilisations par le calcul de bilan azoté prévisionnel
- ❖ Reliquat Sortie Moisson : quantité d'azote restant non utilisée par la culture en place : permet d'estimer la pertinence de la stratégie de fertilisation à posteriori
- ❖ Reliquat Entrée Hiver : quantité d'azote avant la période drainante : permet d'estimer les risques de lixiviation et de juger l'efficacité du couvert mis en place à l'automne